



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 09/03/2023  
ID Télétransmission : 033-213300635-20230308-128549-DE-1-1

**Séance du mercredi 8 mars  
2023  
D-2023/57**

Date de mise en ligne : 10/03/2023

certifié exact,

**Aujourd'hui 8 mars 2023, à 14h11,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

***Monsieur Pierre HURMIC - Maire***

Le maire quitte la séance et laisse la présidence à Madame Claudine BICHET de 16H23 à 16H25

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Didier CUGY présent à partir de 15h32

### **Excusés :**

Monsieur Dominique BOUISSON, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Servane CRUSSIÈRE, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Madame Charlee DA TOS, Madame Léa ANDRE, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Monsieur Philippe POUTOU,

Absents :

Mme Béatrice SABOURET, Mme Alexandra SIARRI, Mme Géraldine AMOUROUX, M. Nicolas FLORIAN, M. Fabien ROBERT, M. Pierre de Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Marik FETOUH, M. Guillaume CHABAN-DELMAS, Mme Pascale ROUX, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, M. Thomas CAZENAVE, M. Aziz SKALLI,

**Bordeaux. 10, rue Carpenteyre. Désaffectation, Déclassement  
de l'immeuble communal. Décision. Autorisation**

Madame Delphine JAMET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux est propriétaire d'un immeuble, sis, 10, rue Carpenteyre à Bordeaux (33000), cadastré section DN 104, d'une contenance totale de 65 ca, pour l'avoir acquis le 14 avril 1982, lequel bien a été mis à disposition par la Ville de Bordeaux pour y abriter le presbytère Saint-Michel.

Tous les éléments mentionnés ci-dessus émanent d'un bail concédé par la Ville de Bordeaux au profit de l'Etat, établi suivant acte administratif en date du 5 avril 1971.

Par conséquent, la Ville de Bordeaux est propriétaire de cet immeuble dont l'origine de propriété n'a pu être vérifiée mais soumise à une prescription trentenaire acquisitive au 1er janvier 1956.

Ce pourquoi, du fait de cette affectation l'immeuble relève conformément aux dispositions de l'article L 2111- 1 du Code Général de la propriété des personnes publiques, du domaine public de la Ville de Bordeaux.

Aussi préalablement à sa cession, il convient donc de procéder à la constatation de la désaffectation et au déclassement dudit bien.

La désaffectation matérielle est effective depuis un certain temps, le bien étant vide de toute occupation ainsi qu'il résulte d'un constat effectué par Maître Anne Casimiro, commissaire de justice à Bordeaux, le 21 février 2023.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L 1311-1 ;  
Vu le code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L 2141-1 et L 3211- 4 ;  
Vu les dispositions du code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;  
Vu le constat établi par Maître Anne Casimiro, commissaire de justice, à Bordeaux, en date du 21 février 2023 ;

**Nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :**

- Décider le déclassement de la parcelle cadastrée DN 104, située au n° 10, rue Carpenteyre à Bordeaux, d'une contenance de 65 ca.

**ADOpte A LA MAJORITE**  
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 8 mars 2023

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Delphine JAMET**



DIRECTION GENERALE  
DE L'AMENAGEMENT

- DIRECTION DU FONCIER -



COMMUNE  
DE  
BORDEAUX

IMMEUBLE SIS  
10 rue Carpenteyre

Propriété de la Ville de BORDEAUX

CADASTRE

SECTION	PARCELLE	CONTENANCE
DN	104	65ca

DRESSE PAR  
LE TECHNICIEN TERRITORIAL  
BORDEAUX LE : 30/01/2023

VU ET VERIFIE PAR  
LE GEOMETRE  
BORDEAUX LE :

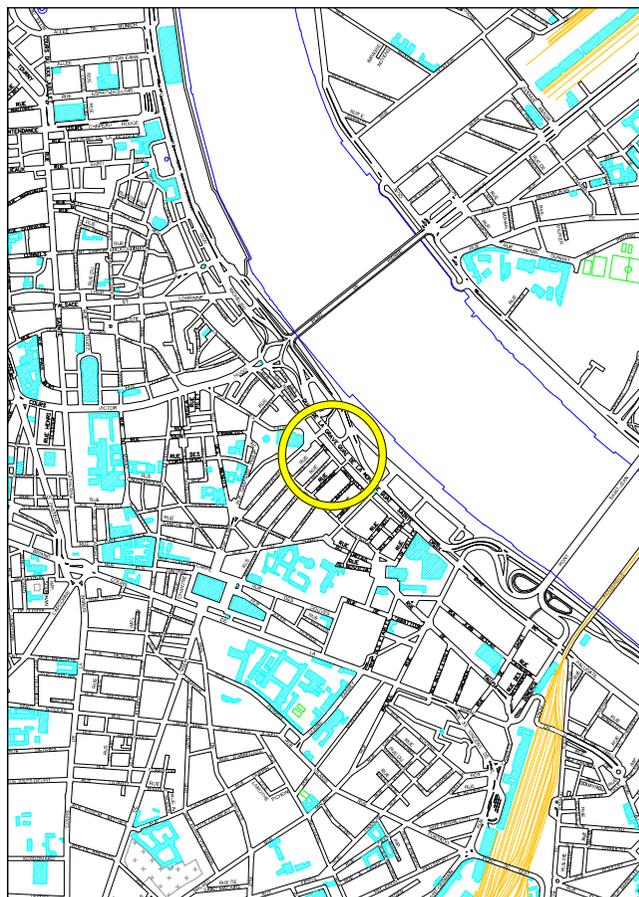
PRESENTE PAR  
LE DIRECTEUR  
BORDEAUX LE :

Onglet: AF DN 104

NUMERO DE CLASSEMENT	MODIFIE LE	OBSERVATIONS	SERVICE DEMANDEUR
PC2300025 ARCHIVE 2023			DF (R.M)
DESSINATEUR: E.C			

PLAN DE SITUATION

Echelle : 1/10000



PLAN PARCELLAIRE

Echelle : 1/500

